

Compte-rendu de la réunion publique de l'Alpe-d'Huez du 11 août 2026

Étaient présents : Monsieur Jean-Yves Noyrey Maire, Monsieur Antoine Canivez Directeur Général des Services, Monsieur David Derossis Directeur de l'Urbanisme, Monsieur Jérôme Joly Directeur des Services Techniques, Monsieur Fabrice Boutet Directeur Général de la SATA, Monsieur Anthony Guzman Directeur Commercial de la SATA, Monsieur Sébastien Mérignargues Directeur de l'Office du Tourisme, les adjoints et les conseillers municipaux.

Environ 150 à 200 personnes étaient présentes.

Monsieur le Maire introduit la réunion en précisant qu'effectivement pendant ces dernières années de nombreuses constructions ont été réalisées mais il précise que si celles-ci n'avaient pas été faites la station serait actuellement « morte » et la valeur de l'immobilier aurait fortement chuté.

Sont ensuite évoqués plusieurs points :

L'évolution des lits touristiques : les lits touristiques «pro » sont à moins 9 %, les lits PAP c'est-à-dire de particulier à particulier sont à + 38 % et représentent 4 200 lits environ et les lits non commerciaux 18 400 sont en forte augmentation de 13 %. Les propriétaires préfèrent conserver leur bien pour leur utilisation personnelle ou des amis.

La fréquentation de la station : elle est à + 6 % pour l'hiver dernier et à + 51 % cet été (effet Tour de France) et globalement la fréquentation depuis 2012 a progressé de 67 %. Le nombre de groupes qui fréquentent la station est en baisse. À ce jour un client sur 2 est étranger avec un niveau de revenu nettement plus élevé.

La fermeture de la route du Lac Besson : permet de retrouver une vie normale au niveau de la faune locale principalement. Les navettes mises en place pour desservir ce secteur ont transporté 42 000 personnes l'été dernier et ce nombre devrait atteindre les 60 000 cette année.

L'aménagement du parking de la Patte d'Oie sera réalisé dans le but de faire une aire réservée aux camping-cars et aux bus journaliers.

En matière d'économie d'énergie, l'éclairage de la station est pratiquement tout passé en LED. Le chauffage urbain est en cours d'étude pour le quartier du Vieil Alpe.

Après cette introduction sur une vue d'ensemble de la station, Monsieur le Maire ouvre la concertation sur le PLU.

Le PLU est prévu dans une optique des 25 années à venir c'est-à-dire 2050. L'objectif est également qu'il corresponde au SCoT de l'Oisans. C'est donc la feuille de route pour les 25 ans à venir qui est présentée.

En premier lieu Monsieur le Maire évoque les constructions sur la butte de l'Eclosé Ouest avec 9 500 m² d'habitat permanent.

Il confirme que le déplacement des garages de la SATA est prévu pour 2028 / 2029 au-dessus de l'altiport et que les garages et ateliers communaux devraient suivre.

À la place seront construits des logements permanents et sociaux en location.

La station-service serait déplacée à la Patte d'Oie afin que les touristes puissent en profiter quelle que soit la sortie de la station utilisée.

Sont ensuite évoquées les prévisions de l'Avenue des Jeux.

Monsieur le Maire précise qu'une partie de la patinoire actuelle serait construite sur la copropriété de l'Ours Blanc

À la place de la piscine et de la patinoire seraient construits des immeubles R 2 plus combles ou R 3 plus combles ou rez-de-chaussée plus combles, *(dans le CR de la réunion publique du 27/02/2025 il est écrit que*

les hauteurs des immeubles prévus sur les emplacements de la piscine et de la patinoire ne dépasseraient pas 6 m,) création d'une place de village, patinoire éphémère, piétonisation. L'Avenue des Jeux serait mise en sens unique dans le sens de la descente.

Sous les immeubles construits, 300 places de parking sur plusieurs niveaux seraient prévues avec un accès éventuel par la rue du Coulet. Cela serait possible du fait du dénivelé entre les 2 rues. L'objectif serait de conserver le cône de vue actuel qui existe Avenue des Jeux. De nouveaux commerces ou restaurants seraient prévus en rez-de-chaussée.

Monsieur Le Maire précise que si le déplacement de la piscine et de la patinoire est acté par le conseil municipal, le projet immobilier sur l'avenue des Jeux n'est pas encore défini et la concertation avec les commerçants et copropriétaires reste ouverte.

Il informe que la copropriété de « L'Altishop » a une demande en cours pour rehausser l'immeuble.

Quartier des Outaris : A la place des ateliers municipaux, prévisions de construction de 60 à 80 logements sociaux en vente ou en location, plus espaces publics avec aire de jeux.

L'armée (régiment du 93^{ème} RAM) serait d'accord pour se déplacer. (La construction d'un nouveau bâtiment type chalet en partie inférieure du parking des Bergers est une possibilité)

Quartier des Bergers : phase plus lointaine pour la fin du mandat. l'idée serait d'augmenter le nombre de places de parking en « empilant ». Cela serait possible du fait que le parking est actuellement sur plusieurs niveaux. Au-dessus seraient prévus plusieurs lots à bâtir dont une auberge de jeunesse, un bâtiment « jeunesse et sports » par exemple. Un projet de rénovation du Centre Commercial des Bergers est en attente de validation.

Monsieur le Maire fait également un point sur les finances de la Commune qui ne présentent qu'une très faible dette d'environ 9 millions d'euros.

Monsieur Fabrice Boutet Directeur Général de la SATA parle du domaine skiable. Il rappelle que les délégations de service public pour exploiter le domaines sont signées avec les 9 communes environnantes. L'objectif est de remplacer au fur à mesure tous les télésièges par des télécabines ou des télé mixtes au minimum pour que plus de piétons, VTT et autres puissent utiliser ces remontées mécaniques aussi bien en hiver qu'en été afin d'exercer toutes les activités possibles et que tous les villages soient connectés ensemble.

L'objectif global est qu'à l'horizon 2050 la station vive toute l'année avec commerces, école, médecins, besoins sociaux ... en résumé « comme une ville ».

Suivent les questions des participants orientées principalement sur l'Avenue de Jeux et la surtaxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Monsieur le Maire réexplique ce qui a été développé dans les prévisions de l'Avenue des jeux, que si le déplacement de la piscine et de la patinoire est étudié c'est parce que l'une et l'autre sont « en fin de vie » et que rassembler tous les éléments sportifs en un seul endroit semble être la meilleure solution. Il dit que s'il y a eu une délibération du Conseil Municipal sur ce sujet avec vote de budget, il ne s'agit pour le moment que d'un appel d'offre pour 3 bureaux d'études mais que ceux-ci ne sont pas encore choisis et qu'aucun contrat n'est signé.

Il précise également qu'augmenter la THRS n'est pas un objectif.

Enfin pour conclure Monsieur le Maire recommande aux personnes qui souhaitent donner leur avis de faire parvenir leur message sur l'adresse mail info@mairie-alpedhuez.fr.

Fin de réunion 11h